



HAL
open science

Une méthode de lexicographie biblique au XIII^e siècle : le dictionnaire hébreu-latin-ancien français de l'abbaye de Ramsey

Anne Grondeux

► **To cite this version:**

Anne Grondeux. Une méthode de lexicographie biblique au XIII^e siècle : le dictionnaire hébreu-latin-ancien français de l'abbaye de Ramsey. *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 2007, 65, pp.209-225. halshs-00294914

HAL Id: halshs-00294914

<https://shs.hal.science/halshs-00294914>

Submitted on 10 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

Bulletin du Cange

ARCHIVVM

LATINITATIS MEDII AEVI

CONSOCIATARVM ACADEMIARVM AVSPICIIS CONDITVM

TOME 65



2007

EXTRAIT

Librairie Droz – Genève

Une méthode de lexicographie biblique au XIII^e siècle :

Le dictionnaire hébreu-latin-ancien français de l'abbaye de Ramsey

Deux éléments du titre de cet article, « lexicographie biblique » et « hébreu », évoqueront a priori l'univers franciscain du XIII^e siècle pour beaucoup de lecteurs, qui penseront à Roger Bacon¹ ou encore à Guillaume Brito, auteur d'*Expositiones Vocabulorum Bible*². Pourtant c'est à l'abbaye bénédictine de Ramsey³ qu'a été élaboré, par une petite équipe travaillant autour de Gregory de Huntingdon (seconde moitié du XIII^e siècle), un dictionnaire biblique qui apparaît aujourd'hui comme un instrument de travail d'une importance majeure pour la connaissance de l'hébreu dans le monde latin médiéval, plus particulièrement anglais. Cette somme a été découverte récemment par Judith Olszowy-Schlanger parmi les manuscrits du marquis de Bath à Longleat House⁴, et elle sera prochainement disponible dans la collection des lexiques médiévaux dirigée par B. Merrilees (Brepols, CCCM/LLMA), dans une édition critique préparée par une équipe réunie par J. Olszowy-Schlanger et rassemblant Philippe Bobichon, Gilbert Dahan, François Dolbeau, Geneviève Hasenohr, Raphael Loewe, Jean-Pierre Rothschild, Patricia Stirnemann et l'auteur de ces lignes. Ce manuscrit anglais du troisième quart du XIII^e siècle, jusque-là inexploité, ne se limite

¹ Voir en particulier E. ANHEIM, B. GREVIN, M. MORARD, « Exégèse judéo-chrétienne, magie et linguistique : un recueil de Notes inédites attribuées à Roger Bacon », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age* 68 (2001), p. 95-154.

² L.W. DALY and B.A. DALY (eds.), *Summa Britonis sive Guillelmi Britonis Expositiones Vocabulorum Bible*, 2 vol., Padua, 1975.

³ Voir en particulier l'entrée 'Kaph 30 (*Cesom), où les clercs parlent de leur tonsure : « Tonde, glosa super Ez. XLIII gallice dicit 'asceme', quasi nec nimis in altum nec maris submissa, et Ez. XLIII : *Tondentes tondent*. Dicit glosa ibi ebraea talem esse tonsuram prophetarum quod capilli capitis superiores ad radices infimorum precipiduntur, ita quod superiores radices inferiorum operiant; et talis est nostra tonsura. »

⁴ J. OLSZOWY-SCHLANGER, *Les manuscrits hébreux dans l'Angleterre médiévale : étude historique et paléographique*, Louvain, 2003 (Collection de la Revue des études juives 29), spéc. p. 188-196. Le manuscrit porte la cote 21.

pas à notre dictionnaire, mais comprend également des gloses sur des livres de la Bible hébraïque et une grammaire hébraïque.

Le dictionnaire lui-même se présente en deux parties alphabétiques, traitant d'abord des verbes (présentés à la forme impérative) puis des autres parties du discours⁵. Après un lemme donné en caractères hébreux (avec un système de vocalisation rudimentaire propre aux chrétiens⁶) et en translittération latine, les notices adoptent une structure des plus souples. Le rédacteur choisit tantôt de privilégier la traduction donnée par la Vulgate, quitte à signaler une traduction alternative plus proche selon lui de l'hébreu, ou à l'inverse de partir d'un équivalent latin différent de celui de la Bible latine, ou encore d'un équivalent français, puis de mentionner (éventuellement) le terme adopté dans la traduction latine dont il dispose. Ces deux systèmes peuvent d'ailleurs sans inconvénients coexister au sein d'un même article. On lira pour plus de détails l'introduction placée en tête de l'édition, car on prêtera ici surtout attention au côté formel, en ce qu'il révèle et du fond et des buts de l'instrument de travail.

1. Le dictionnaire de Ramsey et la lexicographie médiolatine

Dans l'état du texte que nous possédons aujourd'hui, aucune préface n'expose la méthode suivie, non plus que les motivations qui ont présidé à la réalisation de cet instrument de travail très complexe. Il faut donc, pour pallier cette lacune, partir de ce que l'on constate pour tenter de reconstituer les intentions des rédacteurs et leurs méthodes de travail.

Le dictionnaire de Ramsey est organisé dans le sens hébreu : il se lit en partant de la fin du manuscrit en remontant vers le début, et chaque page se lit donc logiquement en allant de la colonne de droite vers celle de gauche. C'est en outre, on l'a dit, un dictionnaire en deux parties, la première limitée aux verbes, la seconde traitant des autres parties du discours, suivant une division de la grammaire hébraïque. On remarque ensuite que le dictionnaire ne se livre pas à la compilation de sources latines, contrairement à ce qui est presque la règle en lexicographie médiolatine. Il ne fait aucun recours à des sources lexicographiques ou grammaticales latines (sauf une note versifiée relative au mot *trieris*, ajoutée en bas du feuillet contenant l'entrée "Tsade 25), contrairement à la *Summa* de Guillaume le Breton par exemple. Seule la Bible est ici utilisée, éclairée par des sources lexicographiques et grammaticales exclusivement

⁵ Les références internes sont donc données de la façon suivantes : v ou n, selon que le mot se trouve dans la partie des verbes ou des noms, puis lettre hébraïque qui subdivise chacun de ces ensembles, puis numéro d'ordre du lemme à l'intérieur de cette section. *Lamed 5 désignera donc par exemple le cinquième lemme de la série Lamed dans la section des verbes. Nous faisons suivre cette indication du lemme hébreu entre parenthèses, tel qu'il est donné en translittération latine par le dictionnaire, précédé d'un astérisque.

⁶ J. OLSZOWY-SCHLANGER, *op.cit.*, chap. 5.

hébraïques, essentiellement Rachi et Ibn Parhon, cité sous le nom de Pira(h)am. Nous reviendrons plus en détail sur la méthode d'exposition des entrées, mais ce qui frappe dès les premières lignes de la première section, celle des verbes, c'est le choix de traduire les vedettes hébraïques, qui sont dans cette partie des impératifs, par des impératifs latins, qui sont très souvent de surcroît des néologismes (voir annexe). Il ne s'agit pas de créations à la manière de celles que forgeaient au siècle précédent Osbern de Gloucester ou Ugutio de Pise, qui explorait les virtualités du latin pour produire des termes linguistiquement acceptables, que seule la comparaison avec le *Thesaurus linguae Latinae* est aujourd'hui susceptible de faire apparaître comme des néologismes. Il s'agit plutôt de termes intentionnellement décalés par rapport à la langue latine, comme ces innombrables verbes forgés de façon rétrograde sur des substantifs.

Tous ces éléments indiquent une volonté de tourner résolument le dos au monde latin, et s'accordent avec l'absence quasi totale de polémique antijudaïque⁷. Le dictionnaire a été mis au point par une équipe de rédacteurs totalement pénétrés de la façon de penser hébraïque, qui se sont approprié nombre de raisonnements linguistiques propres à l'hébreu au point de les appliquer de façon autonome, et parfois inévitablement téméraire. L'élaboration atypique du dictionnaire rend évidemment difficile le travail consistant à en cerner la méthode et les sources.

DES SOURCES HÉBRAÏQUES

Le dictionnaire fait de multiples références à sa source principale, appelée *ebreus*, une dénomination hautement problématique⁸. Elle peut en effet faire penser à un informateur juif, qui aurait directement renseigné les chrétiens qui élaboraient le dictionnaire. Cette hypothèse paraît confortée par certaines occurrences où *ebreus* paraît désigner un personnage qui parle. Le dictionnaire soupçonne ainsi *ebreus* de « mentir » (*ebreus dicit auena set credo quod mentitur*) à propos de la céréale évoquée en Idc 19, 21 (*Samekh 69, *Sefe). Quelques rares cas de polémique, parfois à caractère antijudaïque, paraissent aussi mettre en scène un personnage susceptible de réagir à l'interprétation d'un mot hébreu telle qu'elle est donnée par le dictionnaire. Ainsi en ²Zayin 41.2, le chrétien conteste le fait que le verbe traité (*Zerah) puisse signifier, outre *oriri, splendere* : selon lui, « que l'hébreu le veuille ou non » (*uelit nolit ebreus*), le mot signifie *oriri* :

²Splende, ubi nos habemus 'orire', pro hoc ebreus dicit 'splende', ut Ys. LXI, ubi nos dicimus : *Super te orietur Dominus*, dicit ebreus 'splendebit'. Similiter et eodem LVIII, ubi habemus : *Orietur in tenebris lux tua*, ipse dicit 'splendebit', credo quod male,

⁷ On lira à ce propos les paragraphes de l'introduction consacrés par Ph. Bobichon à cet aspect très intéressant du texte.

⁸ Voir à ce propos l'introduction de J.-P. Rothschild à l'édition du dictionnaire.

quoniam scio quod mizera **uelit nolit ebreus** est 'oriens', ut III Regum VI: *Tres ad orientem*, et ideo zerah est 'orire'. Et tertio Confit.: *A solis ortu et occasu*.

De même, en ^vPe 48 (*Penei), le chrétien constate que l'*ebreus* est bien forcé de reconnaître plusieurs personnes en Dieu, puisqu'il y admet plusieurs *facies*:

¹Facies uel Ante, ut Pro. XVI: *Ante ruinam exaltabitur spiritus*; pro hoc autem quod ebreus dicit 'facies', habemus 'personam' quoniam [ut] facies est persona distincta, ut Pro. XVIII: *Accipere personam impii*, et Deuter. XVI in fine, ubi dicimus: *Non accipies personam*, dicit ebreus 'non cognoscas facies pluraliter in deo'. Et concedit plures facies in deo, ut Iob per totum, ergo concedere debet personas in deo in quantum personas accipimus pro faciebus.

D'autres cas témoignent de l'incertitude de l'*ebreus* quant à la traduction latine qui pourrait être proposée pour un lemme. Parfois l'*ebreus* ne sait pas dire le nom exact (cf. ^hDaleth 66, *Dison: *nescit ebreus quid est*; ^zZayin 31, *Zemer et ^hHeth 62, *Helebina: *nescit ebreus*), mais seulement indiquer qu'il s'agit d'un genre de pierre précieuse (^kKaph 4, *Cadecod: *set ebreus nescit proprium nomen set dicit esse genus lapidis pretiosi*), ou d'une couleur (^kKaph 116, *Caremél: *ebreus nescit ibi dicere nisi 'genus coloris'*). On pourrait à partir de ces exemples avoir l'impression d'un interlocuteur, avec lequel discutent les chrétiens.

Pourtant le mot *ebreus* désigne plus souvent une reprise, en général fidèle, des opinions de Rachi. L'entrée ^qQoph 60 (*Keron) fournit par exemple une longue explication à caractère physique sur le mécanisme de vision de l'œil, exposition qui apparaît littéralement tirée de Rachi (voir le commentaire *ad loc.*):

²Splende, ut Can. Abacuc: *Cornua in manibus eius*, ebreus dicit quod splendor imprimat se oculo radiis concurrentibus in oculo et quasi cornu se impellit, ideoque splendor ille 'cornu' appellatur.

On trouve aussi l'expression *glosa ebrei*, qui renvoie au même type de source, comme en ^hHeth 151 (*Hasemal). Dans cette entrée *ebreus* paraît être évoqué pour les opinions contradictoires qu'il énumère, interprétées par le chrétien comme un aveu d'ignorance:

Electrum, set glosa ebrei dicit quod nescit quid sit. Quidam tamen eorum dicunt quod sumitur pro tribus dictionibus, quoniam het pro h a i a, quod est 'fera', sin uero ponitur pro hac dictione e s, quod est 'ignis', ma l ponitur pro m a l a l, quod est 'loqui', quasi 'fera ignea loquens'.

La dénomination d'*ebreus* n'est cependant pas univoque et peut aussi renvoyer à un autre type de sources, qui se distinguent tant de Rachi que d'Ibn Parhon. L'entrée ^kKaph 15 (*Cahel) présente ainsi un cas très net où l'*ebreus* propose une traduction française par 'menti', indépendante de Rachi et contradictoire avec ce qu'il lit chez Ibn Parhon, ce qui incite peut-être le chrétien à se défier de cet équivalent:

⁴Nega ... *Negauit Sara*, ebreus gallice 'menti', quod non credo⁹.

Ebreus paraît en effet désigner de façon assez régulière des *superscriptiones*, soit latines soit françaises, comme celles que présente le Psautier hébraïque contenu dans le même manuscrit¹⁰. Ces *superscriptiones* sont des traductions interlinéaires de la Bible, qui reproduisent le texte hiéronymien et/ou donnent d'autres traductions possibles pour un mot, des équivalents souvent inspirés d'ailleurs de Rachi. Le tout constitue un texte finalement facile à lire, grâce aux raffinements techniques de la mise en page, mais difficile à saisir dans ses phases d'élaboration, dans la mesure où les retouches indiquent un travail continu, poursuivi sur plusieurs années. L'effort dont il témoigne porte sur la compréhension en profondeur des mots hébreux, comme notre dictionnaire auquel le Psautier hébraïque semble d'ailleurs avoir servi partiellement de source.

Prenons par exemple le verset Ps 31, 9 (*nolite fieri sicut equus et mulus quibus non est intellectus in campo et freno maxillas eorum constringe qui non adproximant ad te*). Il est retraduit dans l'interligne (f. 170r) au-dessus du texte hébraïque de la façon suivante (les accolades indiquent les retouches apportées par le rédacteur à son texte) :

Non sitis ut equus uel mulus non {ne uel absque} animaduersio in **campo** {gallice *bride*} et freno ornamentum eorum {suus **apparatus**} **ad stringendum** ne approximatio {appropinquent} ad te.

Cette *superscriptio* se retrouve dans notre dictionnaire dans deux entrées, ⁵Beth 29 et ⁶Mem 231. Dans la première, *apparatus ad stringendum* vient concurrencer la traduction hiéronymienne, tandis qu'on retrouve dans la seconde l'équivalent français 'bride' :

⁵Beth 29 (*Belom): Constringe, ebreus gallice 'enserre', ut Sal.: *In campo et freno maxillas eorum constringe*, ebreus habet '**apparatus ad stringendum**'.

⁶Mem 231 (*Meteg): **Camus**, gallice '**bride**', ut Ps.: *In campo et freno...*

L'examen du Ps 32, 10 (*Dominus dissipat consilia gentium reprobat autem cogitationes populorum et reprobat consilia principum*) dans le même manuscrit vient compléter ce tableau. Le verset est en effet retraduit dans l'interligne (f. 169v) dans les termes suivants: *Irritauit consilium gencium, subuertit cogitationes populorum*, et le verbe *subuertit* est glosé par la mention marginale: gallice '**desturna**', ut **Numeri xxxii** (Nm 32, 7): *Cur subuertitis mentes filiorum Israel*. Ces éléments se retrouvent dans l'entrée ⁷He 42 (*Hen):

⁹ On en rapprochera l'entrée ⁸Kaph 116 (cf. supra), car l'*ebreus* qui donne pour explication *genus coloris* paraît n'être ni Rachi ni Ibn Parhon, qui se montrent plus précis.

¹⁰ Nous préparons actuellement avec J. Olszowy-Schlanger une édition de cette *superscriptio*, ainsi que des gloses marginales qui éclairent les choix de traduction mais aident aussi à comprendre certains passages confus du dictionnaire.

Subuerte, gallice 'desturne', ut Numeris XXXII: *Cur subuertitis mentes filiorum Israel*, et Sal.: *Diuerte a malo et fac bonum*, et Sal. Åk, ubi habemus: *Reprobat autem cogitationes populorum*.

L'entrée ^vShin 29 (*Secon) présente un exemple typique d'emploi de ces *superscriptiones* empilées. La première traduction latine du terme correspond à celle de la Vulgate, alors que les deux autres sont des traductions alternatives :

Habita, Habitacula siue Tabernacula, Ps.: *Filii seruorum tuorum habitabunt*, et Ex. xxiii: *Habitauit gloria Domini*.

On a en ^vHe55 (*Hasel) un autre exemple de cas où l'*ebreus/superscriptio* fournit aux rédacteurs du dictionnaire trois traductions possibles, ce qui est typique de ces *superscriptiones* qui s'empilent, se complètent et se corrigent dans les interlignes du texte biblique :

Libera uel Separa siue Diuide, ut II Regum XXII Cantic. Dauid: *In die qua liberauit eum*, et Amos I, ubi habemus: *Liberabo lanam meam*, dicit ebreus 'diuidam' uel 'separabo'. Ebreus tamen dicit pro hoc 'erue', gallice 'eschape', ut Sal. לַב: *Vt eruat a morte animas*, set fere ubique alias habemus 'libera'. Pro hoc habemus 'aufer', ut Sal.: *Et ne auferas de ore meo uerbum ueritatis*, ubi dicit ebreus 'eruas'.

Le dictionnaire s'est ici inspiré, outre de Rachi, de plusieurs *superscriptiones*. Celle d'Os 2, 9 lui a fourni les traductions *diuidam*, *separabo*, conservées dans les formes (indicatif du futur, 1^{re} personne du sg.¹¹) sous lesquelles elles apparaissent dans l'interligne, et qui constituent des alternatives à la traduction latine de *liberabo*, pour laquelle le dictionnaire peut toutefois alléguer également II Sm 22, 1. Il fait d'autre part recours au Psautier qui lui suggère au Ps 32, 19 la traduction par *eruo*, et il mentionne au passage une *superscriptio* française, 'eschape'. Il complète l'article par la traduction *aufero* trouvée au Ps 118, 43.

Le dictionnaire recense ici différents équivalents, tant standards qu'alternatifs, trouvés dans divers livres bibliques, Rois, Osée et Psaumes. Mais il arrive aussi qu'il paraisse compiler plusieurs exemplaires différents d'un même livre. Ainsi en ^vTav 16 (*Tamem), le dictionnaire donne une traduction par *turbare* inspirée de Jérôme au Ps 118, 60, signale ensuite qu'*ebreus* donne à cet endroit *non consumebar* (ce qui vient d'une *superscriptio*), et mentionne pour finir qu'un *alius ebreus* traduit par *non tardauit*. Il pourrait évidemment s'agir d'un cas similaire à celui qui a été évoqué plus haut, deux *superscriptiones* empilées, mais ici la mention *alius ebreus* fait plutôt penser à un autre exemplaire du même livre. Cet *ebreus* a parfois même été écrit directement sur place par un des auteurs du

¹¹ Voir un autre exemple, en français cette fois, en ^vResh 59 (*Refod): ²Paue, Pauimenta uel Sterne, ut Iob xli: «*Sternet sibi aurum quasi lutum*, ubi dicit ebreus 'pauera' ». Ce futur est en effet la trace d'une *superscriptio*.

dictionnaire, comme l'atteste la mention en ^oTav 64 (*Teref) : *Vultus quidam ad formam ydolorum, de hoc plenius scripsi in ebreo libro, ut Ge. XXXI.*

Le dépouillement de ces *superscriptiones* ne s'est pas fait sans quelques ratés, qui nous permettent aujourd'hui de reconstituer partiellement les processus mis en œuvre. On voit par exemple en ^vYod 37 que le passage d'*ebreus* reproduit est celui qui continue la citation après le lemme concerné : la traduction de *Iaser est en effet *dirigere*, complétée par un *adresce* français, mais la discussion tirée d'un *ebreus* porte ici sur la suite immédiate du verset :

¹ Dirige, gallice 'adresce', ut Sal. : *Dirige in conspectu tuo uiam meam, ubi ebreus habet 'in conspectu meo uiam tuam'...*

La discussion ne porte donc pas sur le lemme retenu en vedette mais sur la suite du passage. On trouve en ^vHe11 un autre exemple du même phénomène, car le dictionnaire y recourt à *ebreus* pour contrer le passage *de argento* de Prv 25, 4, à remplacer selon *ebreus* par *de stagno*, là où l'on attend une discussion sur la validité de la traduction du verbe *Heger par lat. *aufferre* :

¹ Auffer, ut Prouerb. xxv : *Auffer rubiginem de argento, ubi ebreus dicit 'de stagno'.*

De même l'entrée ^vKaph 39 (*Cefos) présente une grave confusion due au fait que le lemme traité est en réalité l'autre verbe du verset ; si *ciba, inclina faciem in terra* et 'voutre' correspondent bien au verbe hébreu traité à cet endroit, l'autre paire d'équivalents 'endente' et *indentaut*, se rapporte quant à elle au début de ce verset de Lm 3, 16 (*fregit ad numerum dentes meos, cibavit me cinere*) :

¹ Ciba, Inclina faciem in terra, gallice 'endente' uel 'voutre', ut Trenis, ubi habemus : *Cibavit me cinere, ebreus dicit 'uolutavit me cinere' uel 'indentavit'.*

L'entrée ^mMem 167 (*Mahar) présente un cas très intéressant où il est visible que deux dépouillements du même livre biblique ont été réalisés indépendamment l'un de l'autre. Le premier sens donné au mot, *species*, est recueilli en III Rg 7, 36 ; le dernier équivalent, *stans*, est extrait du même passage, qui se lit en effet comme suit : *in similitudinem stantis hominis* :

¹ Species, gallice 'feiture', pro hoc habemus 'similitudinem', ut III Regum VII : *Similitudinem stantis.*

...

⁶ Stans, ut III Regum VII, ubi dicitur : *Stantis hominis.*

Le même passage biblique est donc allégué à l'appui de deux sens différents. Il est possible que les rédacteurs aient ici utilisé deux exemplaires du livre des Rois, dans lesquels la *superscriptio* se présentait avec un léger décalage, ou que le même *codex* ait été lu deux fois.

Le caractère cumulatif de ce travail (voir infra) explique peut-être la confusion qui prévaut quant à ces emplois du terme *ebreus* : il est en effet possible

qu'une première phase du travail ait cité sous le nom d'*ebreus* des opinions de Rachi, récupérées dans des *superscriptiones*, puis qu'*ebreus* soit devenu dans un second temps une sorte de dénomination générique s'appliquant à toute *superscriptio*. Mais quelle que soit la source, ce recours à *ebreus* a toujours pour but de retrouver une meilleure compréhension du texte, par retour à l'*hebraica veritas*, parfois aussi un meilleur texte latin, comme en témoigne l'entrée 'Resh 72 :

² Exulta, Ps. In Exitu: *Montes exultauerunt*, set credo quod prima littera fuit 'exaltauerunt', ut ebreus ibi dicit.

Nous n'avons donc pas affaire à un représentant classique de la lexicographie médiolatine : tant au point de vue de la méthode que de celui des sources, tout sépare ce dictionnaire des instruments de travail alors élaborés en Occident. Le résultat final reste pourtant des plus trompeurs. En apparence, il s'agit en effet d'un glossaire hébreu-latin, pour l'élaboration duquel il a pu suffire de prendre des entrées hébraïques, et de leur accoler, dans un ordre aléatoire, leurs correspondants latins. En réalité deux ordres de problèmes viennent contredire cette vision des choses.

2. Un travail cumulatif

Le travail d'édition a été rendu difficile par le nombre considérable d'erreurs contenues dans l'état actuel du glossaire, erreurs dues à des insertions fautives, qui ont été, dans la mesure où elles ont été repérées, signalées par des corniches. Ces ratés de copie sont le signe que le scribe avait devant lui, au moment de cette mise au net, un état antérieur surchargé d'additions marginales qu'il n'a pas toujours su intégrer à l'endroit qui leur aurait convenu¹². On remarque d'autre part que le dictionnaire présente aujourd'hui un bon nombre d'entrées vides (voir entre autres 'Qoph 54, *Keror). Il s'agit vraisemblablement d'entrées en attente de compléments ultérieurs qui ne sont jamais venus. On a enfin des doublons malheureux qui indiquent que la même source a été dépouillée à plusieurs reprises (voir ainsi l'exemple cité supra de "Mem 167). Ce que nous avons aujourd'hui n'est en effet vraisemblablement qu'un état du travail, une étape qui a été précédée d'au moins un état antérieur élaboré par la génération immédiatement précédente. Les entrées vides sont d'ailleurs un indice supplémentaire du fait que le dictionnaire n'était toujours pas considéré comme achevé mais qu'il était encore en cours de réalisation. Reconstituer ce voire ces état(s) présente inévitablement un caractère hypothétique, mais on verra qu'il est

¹² Ceci n'est d'ailleurs pas étonnant si le dictionnaire utilisait un système analogue à celui du Psautier contenu dans le même manuscrit, où les procédés de renvoi se révèlent en effet très complexes.

possible de proposer quelques perspectives sur l'élaboration de l'instrument de travail actuel à partir d'un état antérieur.

Après ce qui a constitué sa dernière mise au net, le glossaire a en effet connu une nouvelle période de supplémentation, ce dont témoignent de nombreuses additions d'une seconde main. Pour autant, il a dû se passer quelque chose qui a fait que le travail a été brutalement abandonné, jusqu'à ce qu'une main du XVI^e siècle vienne encore apporter quelques compléments, en utilisant d'ailleurs les mêmes procédés et la même terminologie qu'au XIII^e siècle (*concordancia, enek.*, qui renvoie au Targum d'Onkelos, comme l'a montré J.-P. Rothschild¹³). Il n'y a en effet pas eu de révision approfondie du dictionnaire: un nombre impressionnant d'entrées sont totalement dépourvues de sens, à cause de cette copie défectueuse. Personne ne semble s'être aperçu de ces imperfections, et seules les erreurs les plus criantes ont été corrigées: en ^vNun 60, la traduction de *Nik par *lac* a été corrigée en *lacta*, puisqu'il fallait en effet un verbe au lieu d'un nom. De même en ^vNun 76 la traduction de *Nesah par *profisciscer* a été corrigée en marge par l'addition du mot *profisciscere*. Les entrées vides le sont, en revanche, généralement restées. Rien ne permet de savoir ce qui a provoqué cet abandon du travail, peut-être dû à la disparition du maître d'œuvre (on ignore la date exacte de la mort de Gregory de Huntingdon) ou encore à un changement à la tête de l'abbaye.

Ces quelques exemples visent surtout à montrer qu'il est extrêmement malaisé, voire impossible de reconstituer dans le détail comment s'est déroulé le travail. On n'a pas affaire à un travail unique poursuivi selon un déroulement linéaire mais à une œuvre collective de longue haleine. Cette dimension est aujourd'hui en grande partie écrasée par le fait que nous avons une mise au propre où relativement peu de mains sont intervenues: la main du scribe principal a rassemblé ce qui devait être des interventions marginales disparates. Même si l'on soupçonne souvent l'existence de strates préexistantes, il est donc très difficile aujourd'hui de démêler l'écheveau et de dire avec un degré de sûreté satisfaisant ce qui relève de tel ou tel état du travail.

On peut en revanche supposer que le principal rédacteur du dictionnaire est celui qui parle à la première personne, car il est vraisemblable que ces sections du texte relèvent d'une couche antérieure à l'état du texte actuellement accessible. Ces très nombreuses mentions apparaissent particulièrement dans des passages où le personnage en question donne son opinion sur la valeur des interprétations proposées par l'*ebreus* ou encore sur l'épellation d'un mot hébreu. Elles sont introduites par des verbes comme *credo* (^vZayin 41.2, ^vKaph 15.4, ^vMem 56.2, ^vAyin 43.1, ^vQoph 9.2, ^vResh 3.5, ^vResh 72.2, ^mZayin 18, ^mKaph 121.3, ^mLamed 28, ^mMem 148.4, ^mSamekh 69, ^mSamekh 96, ^mPe 8); *dubito* (^vAyin 23.1); (*prout*) *mihī uidetur* (^vNun 44.3, ^vResh 53); *nescio* (^mLamed 52.2,

¹³ On se reportera pour cette identification à l'introduction placée en tête de l'édition critique.

"Sin/Shin 101); *inquam* (^vPe 32). Il arrive aussi que ce rédacteur avoue son ignorance, face à une corruption manifeste du texte qu'il utilise, comme en ^vLamed 18 (*Lous), où il fallait en effet lire *derisorum* en lieu et place de *desideriorum*:

² Illude, gallice 'gabe', ut Prouer. III: *Illusores ipse deludet*, et Sal., ubi habemus: *Cathedra pestilencie*, dicit ebreus 'sede illusorum', Ieronimus 'desideriorum', set non intelligo...

L'état que nous avons aujourd'hui semble en effet recopier des passages où ces éléments à la première personne étaient déjà en place: il est en effet significatif qu'ils ne fassent l'objet d'aucune erreur de placement.

Plusieurs types de questions doivent en revanche pour le moment rester ouvertes: on ne sait pas ainsi à quand remonte le travail de dépouillement des sources, si l'équipe de rédacteurs exploite son propre travail ou si elle a bénéficié de travaux antérieurs, ni si le travail de dépouillement s'est poursuivi pendant la rédaction du glossaire. Le début de la lettre Ayin des noms fournit cependant quelques indices sur le travail de compilation. Les entrées numérotées 1, 4 et 7, à savoir *Hab, *Habah et *Hobot, qui sont des mots difficiles, présentent en effet un nombre important de doublets et d'erreurs:

1. Hab

1 Nubes, ut Ec. XII: *Et reuertentur nubes*.

2 Latitudo parietum, ut Ez. XLI: *Latitudinemque parietum*.

3 Densum uel Grossum, ut Ez. XLI: *Grossiora lingua*, pro quo 'caligo', ut Ex. XIX: *In caligine nubis*, set melius 'in densitate nubis'. Latitudinem parietum uocat lignum quod est e transuerso parietis cui infigitur tingnum.

4 Nubes, ut Sal.: *Qui operit celum nubibus*.

5 Laqueus, pro quo habemus <...> IX: *Vt concidet ceruices*, pro quo habemus 'epistilium', ut II Regum VII: *Epistilia super columpnas*, ubi ebreus dicit 'densitas' uel 'spissitudo'.

4. Habah

1 Grossum uel Inspissatus, pro quo habemus 'dilatatus', ut: *Inpinguatus et dilatatus*.

2 Grossitudo, pro hoc habemus 'densum', ut Le. XXIII: *Densarum frondium*, 'grossitudo', ut Ier. ultimo: *Grossitudo eius quattuor*, Ez. XLII.

3 Grossum, ut III Regum XII: *Minimus digitus meus grossior*.

7. Hobot

1 Spissitudo uel Labor siue Exercitio, ut I Paral. XXV: *Qui exercebant terram*, in Talamut hoc ipsum 'branche'.

2 Psalterium, ebreus 'gige', ut: *In psalterio et cithera*.

3 Nubes, ut illo uersu: *Multitudo sonitus aquarum*, dicit Ieronimus: *Excusserunt aquas nubila*.

4 Spissitudo uel Densitas, ut Le. XXIII: *Et ramos ligni densarum frondium*, pro hoc habemus 'grossitudo', ut Ier. ultimo: *Porro grossitudo eius quattuor digitorum*,

ebreus dicit 'spissitudo'. Pro hoc habemus etiam 'iugum', ut ubi <dicitur>: *Proiciamus a nobis iugum ipsorum*, et 'funis', ut Iudicum XV: *Duobus novis funibus*, set ebreus dicit 'treca' uel 'tortura'. Pro hoc habemus 'ceruix': *Dominus iustus concidet ceruices*.

L'examen de ces entrées montre que le sens de *nubes* revient deux fois sous *Hab (ⁿAyin 1), que *grossum* revient de même deux fois sous *Habah (ⁿAyin 4), qu'Ez 41, 25 (*grossiora ligna*) est invoqué deux fois, sous *Hab et *Habah, que Ier 52, 21 (*grossitudo eius quatuor*) est invoqué deux fois sous *Habah et *Hobot, que Lv 23, 40 (*densarum frondium*) revient deux fois, sous *Habah et *Hobot. On remarque d'autre part que le bloc qui commence à *Latitudinem...* de *Hab³ devait aller sous *Hab², et que des déplacements similaires seraient nécessaires entre *Hobot¹ et ². Ceci suggère une fois de plus un travail mené en plusieurs fois. Le squelette primitif de l'entrée *Hab devait comporter ¹ *Nubes...*, ² *Latitudo parietum...*, ³ *Densum uel Grossum*, sans le bloc *Latitudinem*, ⁵ *Laqueus...* Cet état primitif a été suppléé, sans doute en marge, par diverses additions: d'une part, l'explication de ce que signifie *Latitudinem parietum*; d'autre part, une illustration supplémentaire du sens *Nubes*. Le copiste n'a été en mesure d'intégrer intelligemment aucun de ces compléments. En revanche, l'état manuscrit que nous possédons aujourd'hui conduit à se demander si sous *Hab¹, l'exemple ne se trouvait pas en marge. Le *codex* porte en effet la séquence Hab Nubes suivie d'un L exponctué: il doit s'agir du L de *Latitudo parietum* que le scribe avait commencé à copier, avant de s'apercevoir qu'il devait compléter le premier sens, *Nubes*. Ceci confirme qu'il se trouvait face à une matière très difficile à réorganiser, ce qui explique le désordre profond dont souffre aujourd'hui le glossaire.

3. Un dictionnaire hébreu-latin ?

Le second ordre de problème vient du fait que nous avons apparemment affaire à un dictionnaire hébreu-latin, dans lequel viennent se greffer, de façon aléatoire, des traductions vernaculaires, généralement françaises, anglaises dans trois cas seulement¹⁴. Le produit fini se présente donc comme un glossaire hébreu-latin, avec du français et un peu d'anglais. Mais cette impression trompeuse vient du fait que les traductions en *gallice* arrivent généralement à la suite du ou des mots latins, alors que l'opération intellectuelle s'est vraisemblablement déroulée très souvent en sens inverse. Le français, parfois tiré de Rachi, parfois extrait de *superscriptiones*, vient en réalité soutenir le latin dont il est la source (ceci suggère qu'il faudra dans un second temps contrôler des *super-*

¹⁴ Sur cette présence du vernaculaire dans le dictionnaire, voir les introductions de G. Hasenohr et R. Marsden.

scriptiones françaises pour voir s'il est possible de retrouver celles qui ont servi de sources). Si le remarquable travail d'homogénéisation a souvent été suffisant pour masquer ce recours au français, il subsiste des cas où le sens dans lequel s'est opérée la traduction reste flagrant.

Parmi les créations verbales dont nous donnons la liste en annexe, on repère un certain nombre de mots qui sont en réalité des calques de termes français. Nous proposons ci-dessous trois exemples extraits de la section ¹⁸Tsade :

39 (*Samet)

⁴ Persequere, ut Ps. Saluum: *Confortati sunt qui persecuntur me, set ebreus ibi 'artatores' uel 'districtores', gallice 'destreignurs'.*

70 (*Sar)

³ Angustiator, gallice 'anguissor', ut Ys. XXVI: *Domine in angustia requisierunt te, habemus fere ubique pro hoc 'hostis'.*

84 (*Safesim)

Garritiones, gallice 'janguilement', pro hoc habemus 'strident', ut Ys. VIII: *Qui strident in cantationibus, ubi ebrei dicunt gallice 'janguilement'.*

Dans ces trois extraits, le français vient délibérément à la suite du latin, comme s'il ne faisait que traduire ce dernier, alors qu'en réalité les termes latins ne sont que des adaptations forgées sur des équivalents français dont on ignore la provenance exacte. Il convient de prendre également garde aux cas où aucun terme français n'apparaît, et où est seul mentionné un équivalent latin attribué à *ebreus*, ce qui ferait *a priori* penser à des *superscriptiones* latines, comme sous ¹⁹Ayin 62 (*Henez):

Hora, id est 'horam obserua', ut Le. XIX: *Non obseruabitis sompnia*, ebreus 'horam'.

Som(p)nia correspond en effet au fr. 'eure' (< *auguria*), qui devait se lire dans une *superscriptio*; mais ce mot a été rapporté de façon erronée à lat. *hora*, sur lequel a été forgé le verbe **horare*. L'intermédiaire français 'eure' n'apparaît pas dans le dictionnaire, contrairement à l'équivalent latin *hora* qui est donc ici un terme français déguisé.

D'autres entrées présentent des adaptations qui relèvent du même processus. Ainsi sous ²⁰Kaph 116 (*Caremel) l'équivalent latin *granata* est suivi par le fr. 'greneie', sans que soit donnée une référence biblique, mais on voit bien, à la lecture de la suite de l'article, que ce dernier terme provient en fait d'une *superscriptio*:

²Granata, gallice 'greneie'.

...

⁴Coccus, ut II Paral. II: *Purpuratur cocco*, ebreus nescit ibi dicere nisi 'genus coloris'. In Talamut appellatur 'puluinar', gallice 'quissin' uel gallice 'grenee'.

D'une façon générale, le français s'accorde de manière plus exacte avec l'hébreu que le latin, ce qui découle de l'emploi des *superscriptiones* qui collent au texte hébreu, et le décalque parfois maladroit du français a joué un rôle important dans l'élaboration de ce latin parfois déconcertant, chargé de rendre compte des tournures hébraïques plus fidèlement que le latin de la Vulgate. Comme ces équivalents, en particulier dans la section des verbes, ne sont pas toujours immédiatement compréhensibles, il arrive souvent qu'ils soient doublés par des explicitations. On peut ainsi avoir un synonyme (°Lamed 38 : *Serotina uel Tarda*; °Pe 55³ : *Fructifica, quod est 'cresce'*); une périphrase (°Beth 56 : *genicula, hoc est flecte genu*; °Ayin 56² : *Inserui, id est in seruitutem redige*; °Ayin 62 : *Hora, id est 'horam obserua'*; °Kaph 8 : *Sacerdota, hoc est 'ordina in sacerdotem'*); une étymologie (°Samekh 50 : *Limina de limine*; °Ayin 63.2 : *Torqua a torque*); une traduction vernaculaire (°Beth 20² : *Confide uel Secura, gallice 'enseuri'*); une précision (°Qoph 59¹ : *Contexe, quasi in tela, gallice 'enteile'*). Le glossaire peut en effet combiner plusieurs de ces moyens (cf. °Pe 71 : *Gradere, quasi fac passum, gallice 'passe'*; °Sadeh 3¹ : *Excercita siue Fac excercitum, gallice 'hosteie'*; °Ayin 36 : *Occula, gallice 'uillete', quasi 'toruo oculo aspice'*). Il peut aussi les alterner : le néologisme *manipula* est expliqué par la périphrase *liga manipulos* en °Aleph 40 mais traduit par *gerbaie* en °Ayin 56. Là non plus, la présentation n'est pas toujours des plus rigoureuses, comme en témoigne l'entrée °Qoph 13³ (*Corrua uel Aduna corrugas*) : c'est en effet *quasi* que l'on attend pour introduire l'explication du néologisme *corruga*, et non *uel* ou encore *siue* comme on le trouve ailleurs. Le même mot peut faire l'objet d'une telle explication et être présenté seul ailleurs (*spernere* est rendu par *uilipendere* en °Zayin 8³, mais donné tel quel en °Beth 12).

La volonté des rédacteurs d'aboutir à partir de sources composites (Rachi, Ibn Parhon, *superscriptiones* mêlant latin et français, et peut-être aussi un peu d'anglais) à un dictionnaire cohérent hébreu-latin, capable de surcroît de rendre compte de façon très précise de tournures hébraïques, les a donc conduits à fabriquer nombre d'équivalents latins, soit directement à partir de l'hébreu, soit en passant par un intermédiaire français. Il est par conséquent souvent très difficile de démêler aujourd'hui ce qui est (vraiment) du latin et ce qui est en réalité du français. L'édition du dictionnaire constitue donc le premier jalon d'un travail plus ample, visant à donner une idée de la bibliothèque qui a servi de base au dictionnaire. L'examen des *superscriptiones* viendra ainsi compléter notre connaissance de ce groupe d'hébraïsants de l'Angleterre médiévale.

Anne GRONDEUX

Annexe

Néologismes recensés dans le dictionnaire

Le but du rédacteur étant de rendre le plus fidèlement possible le sens des entrées hébraïques, les équivalents latins autres que les traductions de la Vulgate présentent différents types: il se rencontre, à côté de termes latins courants, des locutions ou des périphrases chargées de traduire un terme hébreu unique qui n'a pas de correspondant littéral en latin (voir ainsi *renatum arborum* en ^אSamekh 33), mais aussi très souvent des néologismes, soit en vedette (indiqués par un astérisque), soit dans le corps de l'article; ils sont alors généralement fournis par *ebreus*.

1. NÉOLOGISMES FORMELS

1.1. Substantifs

– par dérivation

- subst.* + ~ator: cubitator (^אGimel 67), semitator (^אAleph 147)...
- subst.* + ~atio: draconatio (^וTav 3)...
- subst.* + ~men: trabeamen (^אShin 68)...
- adj.* + ~atio: obliquacio (^וAyin 79, ^בAyin 118; *il s'agit d'ailleurs de la même citation*)...
- adj.* + ~ia: recentia (^אLamed 48; cf. benevolentia, licentia...)
- adj.* + ~itas: amicabilitas (^אSamekh 10)...
- vb.* + ~atio/itio: fenestratio (^אGimel 63), garritio* (^אTsade 84), resanacio* (^אHeth 44), secundatio (^וShin 53)...
- vb.* + ~or/rix (*nom d'agent*): angustiator* (^אTsade 70), artator (^וTsade 39), calefactrix (^וSamekh 26, ^אHeth 31*), confricator (^אMem 219), destrictor (^וTsade 39), mixtor (^אAleph 142), rumorator* (^אBeth 103)...
- vb.* + ~orium (*nom d'instrument*): amputatorium (^אMem 54*, ^אZayin 30*; *il s'agit d'ailleurs du même mot*), contritorium* (^אMem 25), dispersorium* (^אMem 64), mundatorium (^אNun 96), perforatorium* (^אMem 206), tursorium (^אMem 111)...
- formations en ~ura*: clauifixura* (^אQoph 85), claustrura* (^אNun 77), fenestratura* (^אGimel 11), floratura* (^אPe 25; *ce mot est mal formé*), frixatura (^וLamed 5, ^אLamed 7, cf. *afr. friture*), granatura (^אMem 121), mingtura* (^אShin 205), orditura* (^אQoph 21), pilatura (^אMem 105), trabatura* (^אQoph 21), uermiculatura* (^אMem 149), uermimolatura* (^אMem 149)...

– par modification de termes existants

par changement de genre: *coccus pour coccum* (^oKaph 116; *coccus*, 'coq', est attesté dans la *Lex Salica*); *coleander pour coriandrum* (^aGimel 17); *corallus pour corallum* (^aAleph 78, ^lLamed 16); *iacinctum pour hyacinthus* (^oTav 25, 30); *primicia pour primitiae* (^oResh 6, 79); *sextarium pour sextarius* (^hHe 27); *tonitruum* pour tonitruus* (^oResh 61)

par emploi d'un singulier non attesté: *ilium* pour ilia, orum* (^oKaph 70, ^mMem 235); *lamentum pour lamenta, orum* (^oNun 26, ⁿNun 32*; il s'agit du même mot), *uepris pour uepres* (^vSamekh 4)...

par changement de déclinaison: *colochintida pour colocynthis* (^oPe 68); *galbana pour galbane, es* (^hHeth 62)...

par calque linguistique: *buselli* (^oKaph 27), *canilupus* (^lLamed 30), *cormoranda* (^oKaph 26)...

1.2. Adjectifs

prép. + adj.: *promansuetus** (^o'Ayin 92); ce terme peut d'ailleurs venir d'une analyse erronée du *pro mansuetis terrae d'Is 11, 4*

subst. + ~osus: *albuginosus* (^aDaleth 25), *telosus* (^aDaleth 25); on notera que les deux créations en ~osus sont dans la même entrée

1.3. Verbes

– par dérivation

* première conjugaison

formations en ~are :

subst. + ~are: *albuminare* (^oKaph 15), *amigdalare** (^oShin 72), *balsamare* (^oBeth 60, ^hHeth 60*; il s'agit du même mot), *beneplacitare** (^oResh 28), *bestiare* (^oBeth 41*, 42*), *censuare** (^oYod 15), *cordare** (^lLamed 4), *cornuare* (^oPe 60), *corrigiare** (^oShin 87), *cortinare* (^oQoph 28), *diluculare* (^oTsade 53*, ^oShin 13*, 28*), *exeniare** (^mMem 27), *fasciculare** (^oAleph 9), *fatuare** (^oAleph 19, *lat. ant.* ~ari), *fundibulare** (^oQoph 28), *habitaculare* (^oNun 83*, ^vShin 29*; il s'agit du même mot), *horare** (^o'Ayin 62), *ingluviare** (^oZayin 20), *maleficiare** (^oKaph 49; forgé sur le terme *maleficos* donné ici par la *Vulgate*), *maliciare* (^oResh 52), *manubriare* (^oTsade 3), *matutinare** (^oShin 28), *menstruare** (^oNun 22), *negociare* (^oTeth 27, *lat. ant.* ~ari), *occasionare* (^oAleph 49*, ^v'Ayin 41*), *ominare** (^oNun 51, *lat. ant.* ~ari), *papilionare* (^oAleph 17), *pennare** (^oKaph 25), *pistrare* (^lLamed 19*, 40), *potentare** (^mMem 61, *lat. ant.* ~ari), *prepuciare** (^o'Ayin 87), *presepiare** (^oAleph 6), *punctare* (^oNun 92*, ^oResh 11, ^oShin 72*), *reliquiare** (^oYod 38), *reptiliare* (^oResh 33), *residuare** (^oYod 38), *rumorare** (^oBeth 62),

simulacrare* (ʿAyin 71), spinare (spinans, ʰSamekh 49), stibiare (ʿKaph 15), tabernaculare* (ʿShin 29), turbinare (ʰSamekh 44*, ʿResh 11*, ʿShin 60*), uectare* (ʿAyin 4), unguare* (ʿPe 60); *spéc.*, eloquiere (ʿDaleth 3*, 9*; *il s'agit du même mot, et le scribe se rendant compte du doublon qu'il commettait a arrêté sa copie à la seconde occurrence*); *surcomposés*: decaudare* (ʿZayin 25), deguttare* (ʿResh 55; *cf. afr. degoter*), eceruicare (ʿAyin 89), elapidare* (ʰSamekh 54)...

adj. + *~are*: anteriorare (ʿQoph 10), macillare (ʿKaph 15*, ʿResh 26*; *il s'agit du même mot*), priorare* (ʿQoph 10), profundare (ʿAleph 4*, ʿBeth 24*, ʿAyin 55*, ʿTsade 18*, 29*), pusillare* (ʿTsade 48), quintare* (ʿHeth 58), recaluaré (ʿGimel 27), rubicundare* *et* secundare* (ʿShin 53), securare* (ʿBeth 20), serotinare* (ʿLamed 38), solitariare (ʿYod 13*, ʿAyin 82*), speciosare* *et* speciosissimare (ʿYod 25), spontaneare (ʿNun 20), temporaneare* (ʿAyin 99), tortuare* (ʿAyin 79); *surcomposé*: superampliare* (ʰSamekh 58)...

pron. + *~are*: quicquiditare (ʿHe 33)

formations en ~ficare, ~itare, ~izare:

subst. + *~ficare*: dolificare (ʿKaph 1), irificare* (ʿKaph 32), pluificare* (ʿGimel 49), primogenificare* (ʿBeth 25), principificare* (ʿQoph 49), simulacrificare* (ʿAyin 71), strepificare (ʿBeth 40), *part. prés.* sitificans (ʰTsade 20)

...

adj. + *~ficare*: bonificare (ʿZayin 17*, ʿTeth 3*), prudentificare (ʿHe 8, ʿShin 27*)...

subst. + *~izare*: diadematzare* (ʿAyin 31), draconizare* (ʿTav 3), extasizare (ʿAyin 30*, ʿAyin 49), genealogizare* (ʿYod 15), genealogizatus (ʰYod 26), menstruizare* (ʿNun 22), puluerizare (ʿAleph 7*, 65*, ʿAyin 70*), sororizare* (ʿYod 5), stultizare (ʿAleph 19*, ʿBeth 41*, ʿHe 7*, ʿKaph 28*, ʿNun 1*, 11*, ʰSamekh 25*)...

** troisième conjugaison*

subst. + *~scere*: ramescere* (ʰSamekh 4), trabescere (ʿTeth 14, ʿQoph 57*; *il s'agit du même mot*)...

adj. + *~scere*: bonescere* (ʿTeth 3), crudeliscere* (ʿKaph 11), fideliscere* (ʿAleph 43)...

– par d'autres procédés

par composition: seminufluere (ʿZayin 6), tabefacere* (ʰTsade 39); *prép.* + *vb.*: antedare (ʿQoph 10), exletari (ʿHeth 13), preroborare (ʿAleph 51), reiuuenescere (ʰNun 89)...

par formation rétrograde: sartatere* (°Beth 7); cf. sartatecta (°Beth 12, °Ayin 135)

par calque linguistique: clauifigere (< cloficher; °Heth 81*; °Pe 76*, °Qoph 40*, 41*; cf. clauifixura en °Qoph 85; clauifigere est *toujours soutenu*, sauf en °Pe 76, par l'afr. clo(u)ficher)

par changement de conjugaison (même si la possibilité d'une faute scribale n'est pas à écarter): comburare* (°Kaph 9), confringare (°Gimel 9), depascari* (°Beth 42), fremire* (°Nun 28), suspirere (°Aleph 50), tintinnere (°Pe 40), torquare* (°Ayin 63)...

2. NÉOLOGISMES SÉMANTIQUES

2.1. Substantifs

calcatura (°Resh 46; 'action de fouler avec les pieds' et non 'action de manœuvrer avec les pieds'); cauilla (°Aleph 122; 'cheville' et non 'plaisanterie', cf. afr. cheville); equitatura (°Resh 41; 'cavalier' et non 'monture?'); granata (°Kaph 116; 'ensemble de grains' et non 'grenade'; de granum et calque de l'afr. greneie); hora (°Ayin 52, °Ayin 27; 'présage' et non 'heure', calque de l'afr. eur[e]; cf. supra vb. horare); statura (°Qoph 37; 'fait d'être debout' et non 'stature, taille'); tabulatum (°Yod 50, 52, °Shin 41, 68; 'combinaison de planchers', et non 'mur, échiquier'); tabulatura (°Qoph 21; 'plancher' et non 'balcon')...

2.2. Verbes

clipeare (°Mem 3; 'protéger, secourir' et non 'armer d'un bouclier'); indentare (°Kaph 39; 'édenter' et non 'museler'; cf. afr. adenter, endenter); inseruire (°Ayin 56²; 'réduire en servitude' et non 'être asservi'); nouellare (°Beth 62; 'annoncer la bonne nouvelle' et non 'défricher, renouveler, purifier'; cf. afr. noveler); pauimentare (°Resh 2, 59, °Resh 11; 'faire un pavement' et non 'niveler'; cf. UGUTIO s.v. pauio: pauimento, -as, pavimentum facere); questionare (°He 33; 'importuner de questions' et non 'torturer'); sacerdotare (°Kaph 8, °Shin 50; 'faire prêtre' en °Kaph 8, 'servir comme prêtre' en °Shin 50 et non 'être prêtre'); saporare (°Teth 19; 'savouurer, goûter' et non 'rendre savoureux'); tineare (°Samekh 47, °Shin 64; 'faire ronger' et non 'être rongé').

Éditeur: Union Académique Internationale.
Palais des Académies – 1, rue Ducale – B 1000 Bruxelles
ISSN 1376-74-53
